

## Classe à Horaires Aménagés en Musique Instrumentale (C.H.A.M.) en partenariat avec la ville de Vannes et le Conservatoire

COMMENCER OU CONTINUER UN INSTRUMENT

*Flûte, hautbois, clarinette, basson, saxophone, cor, trompette, trombone, tuba, percussion, violon, alto.*



Collège A. de Saint-Exupéry  
1, rue Gustave Courbet  
56017 VANNES Cedex



Conservatoire à Rayonnement Départemental  
16, place Théodore Decker à VANNES

Cette classe est ouverte prioritairement à des élèves motivés souhaitant commencer, ou continuer l'étude d'un instrument (dans les registres : corde, vent), *Flûte, hautbois, clarinette, basson, saxophone, cor, trompette, trombone, tuba, percussion, violon, alto.*

**Cet enseignement est gratuit.**

Cette classe suit les mêmes programmes que les autres classes de 6<sup>ème</sup>. Elle est prévue pour un effectif de l'ordre de 21 à 29 élèves.

Une partie de l'enseignement musical est organisée les mardis sur une demi-journée au conservatoire place Théodore Decker à Vannes, et l'équivalent d'une autre demi-journée au collège dans l'emploi du temps normal.

Cet enseignement est prolongé jusqu'à la 3<sup>ème</sup>. Le cycle est ainsi installé sur les 4 niveaux.

**Modalités d'inscription :**

**Fiche de candidature** sur le site du conservatoire de Vannes et sur le site du collège à adresser directement au collège A. de Saint-Exupéry : 1, Rue Gustave Courbet BP 563 56017 VANNES Cedex **pour le lundi 14 mars 2022.**

**Plus d'informations aux portes ouvertes du collège le 4 mars 2022 (17h30-20h00)**

**Les entretiens des parents et élèves candidats avec les membres des commissions auront lieu au collège A. de Saint-Exupéry, le mercredi 27 avril 2022 entre 8h00 et 14h00, en présentiel ou par téléphone selon le contexte sanitaire.**

